



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil municipal de Lac-Saguay a adopté, lors de la séance ordinaire du 11 juillet 2023, la résolution 2023-07-06 annulant la séance du conseil du mardi 8 août 2023 faute de quorum.

Donné à Lac-Saguay, ce 12^e jour du mois de juillet 2023.

Richard Gagnon
Greffier-trésorier



Lac-Saguay

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil municipal de Lac-Saguay a adopté, lors de la séance ordinaire du 11 juillet 2023, la résolution 2023-07-06 annulant la séance du conseil du mardi 8 août 2023 faute de quorum.

Donné à Lac-Saguay, ce 12^e jour du mois de juillet 2023.

Richard Gagnon
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné (e), Richard Gagnon greffier-trésorier de la municipalité de Lac-Saguay, résidant à Lac-Saguay certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 :00 et 16 :00 heures de l'après-midi, le douzième jour de juillet 2023.

Richard Gagnon, greffier-trésorier